

Saint-Joseph  
de Kamouraska

Bloc-Notes  
est publié par le  
Comité de  
Développement de Saint-  
Joseph-de-Kamouraska  
en collaboration  
avec la Municipalité  
et la Caisse Populaire des  
Champs et des bois.

#### DANS CE NUMÉRO

<b>Rapport (suite)</b>	2
<b>Biblio</b>	3
<b>Fête des jubilés</b>	4
<b>Le scolaire</b>	5
<b>Municipalité</b>	6, 7
<b>Caisse</b>	8

#### Heures d'ouverture de

##### la Biblio et du CACI

- Jeudi 19 h - 20 h
- Samedi 14 h - 15 h

#### Nouveaux arrivants

**Le 12 juin P.M.,  
la fête est avant tout  
pour vous. On vous  
attend .....**

# BLOC-NOTES

Juin 2010

## *L'avenir du patrimoine religieux de Saint-Joseph*

**L**a population de Saint-Joseph s'est exprimée avec convictions et de façon constructive le 28 mai dernier dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir du patrimoine religieux. En effet, c'est une cinquantaine de citoyens qui a accepté l'invitation et participé à cette soirée organisée par le Conseil de Fabrique et M. le maire.



### **Un patrimoine qui nous appartient**

Débutant avec un diaporama relatant l'origine du patrimoine religieux, de la construction de l'église et du presbytère, en passant par la grange à dîme et la glacière, on a pu se remémorer que les gens de Saint-Joseph ont déployé beaucoup d'efforts pour se doter et entretenir au fil des ans ces infrastructures, centre d'une vie sociocommunautaire qui a contribué au développement du village.

C'est pourquoi tous et toutes s'entendaient pour dire que ce patrimoine bâti, dont l'usage religieux ne suffira plus à assurer sa survie, appartient aujourd'hui à la communauté de Saint-Joseph qui devra être ingénieuse et créatrice pour garantir sa préservation et y trouver de nouvelles fonctions.

### **Quelques constats partagés :**

- Un lieu de culte, comme l'Eucharistie, doit idéalement être maintenu pour les pratiquants. Ceci dit, l'idée d'avoir à se déplacer pour bénéficier de services religieux, de la même façon que pour d'autres services, fait son chemin dans l'esprit des gens, de plus en plus mobiles.
- Dans l'éventualité où la municipalité se porte acquéreuse des biens, il faut privilégier une gestion efficace qui n'affectera pas trop le compte de taxes. Autrement dit, trouver des usages qui vont permettre de rentabiliser les coûts d'opération, du moins couvrir les dépenses qui ont trait à l'entretien des bâtiments (à long terme) et aux coûts d'énergie.
- En ce cas, il a aussi été avancé que la capitation pourrait être convertie en taxe municipale pour assurer à tout le moins l'entretien de l'église par tous les résidants, tel qu'il est pratiqué en France depuis 1905.

*Sébastien Simard, agent de développement*

## \* L'avenir du patrimoine..... (suite)

Le patrimoine religieux bâti fait partie de la communauté et de son histoire, ce qui lui confère un potentiel intéressant pour des utilités nouvelles, adaptées à la réalité et aux besoins de notre époque.

### Propositions intéressantes

La parole ayant été donnée aux gens présents, il a été possible d'entendre des propositions de projets qui n'ont pas manqué d'intérêt. Voici un résumé de ce qui a été entendu :

- Vendre le presbytère pour investir sur l'entretien, voire le réaménagement de l'église.
- Que la municipalité achète l'ensemble du patrimoine bâti pour une somme symbolique et qu'elle utilise entre autres l'église pour l'aménagement du bureau et de la bibliothèque municipale. Dans ce cas, au lieu de payer un loyer, la municipalité assurerait l'entretien du patrimoine (avec ou sans presbytère).
- Ajouter un autre logement au presbytère et hausser légèrement les loyers pour assurer la couverture des frais fixes et variables (chauffage, assurances, entretien, etc.).
- Le presbytère pourrait être converti, comme dans quelques autres endroits, en gîte du passant. Le promoteur du projet, pour s'assurer qu'il est partie prenante du développement socio-économique du milieu, pourrait être une coopérative qui en ferait la gestion, dans l'intérêt de la communauté.
- La grange à dîme, pour sa part, pourrait servir de lieu de diffusion pour du théâtre d'été et divers spectacles. Des petits investissements seraient nécessaires pour aménager la grange.
- L'ensemble du patrimoine religieux, mais plus particulièrement la grange du curé et la glacière, pourrait servir de lieu d'interprétation culturelle. Le projet s'inscrirait dans les initiatives de la MRC pour développer un circuit touristique des patrimoines.
- Convertir l'église en garderie pour les 0-4 ans, un besoin dans la communauté.



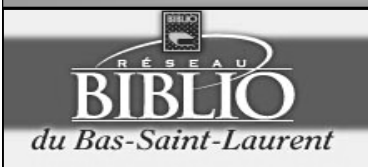
### La municipalité propriétaire-gestionnaire, une opportunité pour toute la communauté

En ouvrant ainsi la discussion avec la population sur l'avenir de la gestion du patrimoine religieux, il va sans dire que le Conseil de Fabrique a envisagé comme scénario de la léguer à la municipalité comme il a été fait déjà en bien d'autres endroits au Québec.

Maintenant, avant même de se lancer dans des projets de conversion de l'église et de l'usage des bâtiments historiques qui l'accompagnent, un exercice sérieux d'évaluation des coûts d'entretien sur une certaine période devra être réalisé pour que l'éventuel propriétaire-gestionnaire soit bien au fait des investissements à prévoir.

Ces informations en main, il semble à l'avantage de la communauté que la municipalité puisse être appelée à gérer ce patrimoine. Lui donner de nouvelles utilités, dans l'intérêt général de tous (ex. sociale, culturelle, touristique), peut sans doute s'avérer un projet mobilisateur pour Saint-Joseph et une opportunité, comme il a été par le passé, de développement pour le milieu.

*Sébastien Simard, agent de développement*



Lire c'est bon en **Bibite**: voici le thème pour le concours de lecture, été 2010. Les jeunes vont en apprendre sur les insectes (bibites)!!



Le C.R.S.P.P. du Bas-Saint-Laurent vient de tenir son assemblée annuelle et l'évaluation de toutes les bibliothèques qui font partie du réseau (97 biblios). Le nombre de prêts par personne est un des critères. Notre moyenne pour l'année est de 7,4 prêts / personne, 3<sup>e</sup> meilleure du réseau, ex aequo avec Sainte-Hélène. Bravo!! Les jeunes de l'école sont une clientèle importante. Pendant l'été, soyons de ceux qui lisent et qui font lire pour s'enrichir.

### Mot de l'agent de développement – juin 2010

#### Services de garde en milieu scolaire

Chers parents, il s'est avéré que les résultats du sondage d'intention pour l'utilisation d'un service de garde en milieu scolaire n'ont pas été ceux escomptés : 18 questionnaires sur 27 ont été retournés et c'est seulement les parents de 4 enfants qui ont signifié vouloir utiliser ce service s'il était implanté à l'école primaire de Saint-Joseph. Malheureusement, ce nombre ne permettra pas de se doter d'un tel service, du moins pour le moment, car le portrait et les besoins pourraient changer au cours des prochaines années.

#### Absence jusqu'en septembre

Ayant été embauché par votre municipalité à raison de 40 semaines sur 52, et considérant que la période estivale est celle où les choses tournent le plus au ralenti, entre autres pour les comités de travail bénévole, je serai par conséquent absent de mon poste à compter de la mi-juin, et ce, jusqu'au début septembre.

Alors, si vous avez des projets ou des idées pour le développement de Saint-Joseph, je serai heureux de les accueillir à mon retour. Celui-ci coïncidera avec la poursuite des démarches pour le plan de développement, la politique familiale, le parc-école et autres projets.

Bon été ensoleillé à tous et toutes !

*Sébastien Simard*



Rappel: assemblée générale annuelle d'Habitation le Petit Pré, lundi le 14 juin à 19 h 30, à la Salle Entraide / 3<sup>e</sup> Âge.

*Yvette Lapointe, présidente*

**Gros merci.** Je suis à la préparation de mon déménagement, fin juin, vers ma ville natale, Matane. Je veux remercier ma clientèle, les gardiennes de mes enfants et les voisins toujours là pour dépanner. À la fête Boule de Neige vous penserez à Rosie qui a nommé « Frisson ».

*Chantal Simard, Cédrik et Rosie.*

**À TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-JOSEPH :** Contactez nous dès maintenant pour effectuer vos menus travaux! Merci d'encourager la jeunesse locale!!!

*La Coopérative Jeunesse de Services (CJS) de Sainte-Hélène et Saint-Joseph  
Maude Roussel, animatrice, 418 493-9425*

## Célébration des Jubilés (16 mai 2010)

**LA SEMAINE DE LA FAMILLE** a été pour nous une belle occasion de porter dans notre prière les intentions de nos familles d'ici et d'ailleurs. A cette occasion, un comité de Ste-Hélène a voulu souligner doublement l'événement par une **célébration eucharistique** préparée soigneusement et **regroupant des couples jubilaires de Ste-Hélène, St-Germain et de St-Joseph** qui soulignent en 2010 UN ANNIVERSAIRE DE MARIAGE. Quel beau rassemblement familial et combien émouvant!...

Quarante ( 40 ) couples de ces trois communautés ont répondu à l'invitation dont six ( 6 ) couples de chez nous. Il s'agit de :

- Marielle Tardif et Albert Lamarre,( 25 ans ),
- de Gisèle Ouellet et Jean-Marc Ouellet ( 40 ans ),
- Suzanne Dumais et Joseph-Albert Moreau ( 40 ans ),
- Rollande Cloutier et Donald Chénard ( 50 ans ),
- Rita Lagacé et André Michaud ( 50 ans )
- Pauline Soucy et Yvon Briand ( 55 ans ).
- Deux pasteurs de notre équipe pastorale célébraient également un anniversaire sacerdotal :  
Abbé Jean-Guy Morin ( 25 ans ) et  
l'Abbé Fernand Bélanger ( 50 ans ).

**Félicitations et meilleurs vœux de Bonheur! *Antonia Fortin, r.e.j.***

## Coopérative Jeunesse de Services (CJS) de Sainte-Hélène et Saint-Joseph

La Coopérative Jeunesse de Services (CJS) est en plein recrutement pour l'été 2010! Si tu as entre 13 et 17 ans et que tu as envie de t'impliquer dans ton milieu, la CJS est une occasion de te faire valoir en tant que jeune et de développer ta maturité à l'intérieur d'un concept de coopérative.

Une coopérative jeunesse de service est un groupe qui met sur pied leur entreprise coopérative pour offrir des services à leur communauté pendant l'été (tonte de pelouse, gardiennage, travaux ménagers, jardinage, etc.).

Les membres prennent les décisions ensemble et se partagent les tâches afin de gérer eux-mêmes leur entreprise. Deux animateurs sont engagés pour aider, conseiller et former les coopérants(es). C'est un moment intéressant pour avoir un travail rémunéré, pour développer ses compétences, pour vivre une expérience de groupe et organiser des activités.

Conditions d'admissibilité :

- Avoir entre 13 et 17 ans;
- Être résident de Sainte-Hélène ou Saint-Joseph ;
- Vouloir s'impliquer bénévolement dans le fonctionnement de la CJS;
- Participer aux séances d'information et de formation;
- Aimer travailler en équipe;
- Être disponible pour la saison d'été;
- Verser une part sociale de 5 \$ (remboursable à la fin de l'été) et une part opérationnelle (montant à être déterminé par les membres).

Informations : **Maude Roussel**, 492-9425 (8 h—12 h et 13 h—17 h) [cjs.stehe.stjo@hotmail.com](mailto:cjs.stehe.stjo@hotmail.com)

## Un mot de l'Organisme de Participation des Parents (OPP)

Bonjour à toutes et à tous.

Voilà les rayons de soleil qui nous réchauffent et la fin de l'école qui se fait sentir avec un bilan très intéressant pour l'équipe de l'OPP de notre école. Comme toujours nous pouvions compter sur la grande générosité de notre milieu. Vous, parents avec votre contribution provenant de la quote-part, nous avons pu offrir aux enfants la journée blanche, qui s'est déroulée à la Station plein air de St-Pacôme et nous a permis de payer une bonne partie du voyage de fin d'année qui aura lieu le 22 juin prochain au Camp Canawish de Rivière-Ouelle.

Pour ce qui est des autres activités, telles que : spectacle de musique et de théâtre à La Pocatière, la fête de Noël, la cabane à sucre, l'activité à la piscine, la visite à la Ferme Gijamika, etc., celles-ci ont été payées en partie ou en totalité par nos généreux commanditaires. Un grand MERCI !!

Et comment passer sous silence la participation de parents qui, bénévolement, ont épaulé l'équipe école dans plusieurs activités.

Par la même occasion, nous voulons souhaiter à la direction, au personnel enseignant, aux secrétaires, aux chauffeurs d'autobus et à tous ceux et celles, qui de près ou de loin, ont contribué au bien-être de nos enfants, une très bel été ensoleillé pour un repos bien mérité.

Pour l'OPP de St-Joseph par *Nancy Ross*

## Au secondaire en septembre



**Julie Ouellet** (Renée Bouchard et Gilles Ouellet)  
**Jennie Thériault** (Jean Thériault et Louise Lavoie)  
**Alycia Roussel** (Jean-Guy Roussel et Diane Moreau)  
**Karine Lapointe** (Carl Lapointe et Nancy St-Pierre)  
**Maxime Francoeur** (Katie Dastous)  
**Tobie Larouche** (André Larouche et Louise Lapointe).

Le personnel de l'école et surtout leur professeure, France Charest, est fier de ce groupe de 6e année.

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE / FORMATION GRATUITE



**Le mardi, 22 juin à 19 h 30 à la Salle Entraide / 3<sup>e</sup> Âge**



**Contenu de la formation : Principes de base**

Qu'est-ce que le compost ?

Quelles sont les problématiques environnementales?

Que peut-on composter ?

Comment démarrer un compost ?

Pourquoi faire du compost ?

Quels sont les principes du compostage ?

Quel est l'équipement nécessaire ?

Comment utiliser le compost ?

Confirmer votre présence auprès de la municipalité: 493-2214

## **AVIS À NOS NOUVEAUX ARRIVANTS**

Tout d'abord, vous me voyez très heureux de vous accueillir dans notre magnifique petite municipalité et j'anticipe déjà le bonheur de vous recevoir « plus formellement » le 12 juin prochain.

Sachez que votre présence au sein de notre grand jardin collectif nous ravit tous et, en ce sens, nous vous souhaitons la plus belle des bienvenues. Vous êtes donc conviés à venir en grand nombre le samedi 12, car souvenez-vous que cette fête est avant tout... pour vous.



## **FÊTE DES JUBILÉS (à Ste-Hélène)**

J'aimerais remercier sincèrement Sœur Antonia pour nous avoir représentés lors de la Fête des Jubilés qui s'est tenue à Ste-Hélène il y a quelques semaines. Rappelons que cette fête vise à souligner tous les couples qui fêtent les multiples de cinq de leur vie à deux (cinq, dix, quinze, vingt, etc.). Bien sûr, personne n'est obligé de voir souligner cet événement mais pour ceux qui le souhaitent, c'est votre fête.

## **NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE**

Si vous avez appelé à votre municipalité dernièrement, vous aurez sûrement remarqué un changement. En effet, en appelant le 493-2214, il y a maintenant des postes téléphoniques et vous pouvez autant rejoindre le bureau municipal, que l'agent de développement, la bibliothèque, l'OTJ ou la caserne d'incendie. Tout se fait maintenant avec un seul numéro, mais surtout, la collectivité vient de réaliser annuellement une importante économie de lignes coûteuses.

## **CHANGEMENT DE LA TOURBE DES SITES DE TRAITEMENT**

À la dernière séance du conseil, nous avons approuvé l'offre de Premier Tech Aqua pour le changement de tourbe de trois des cinq sites de traitement. Inauguré en 2001 et d'une durée de vie prévue de 8 ans, le temps était maintenant venu de procéder à cette vidange nécessaire.

Beaucoup plus onéreux que prévu en 2001, la tourbe est passée de 300.\$ (prévision de Roche) à 595.\$. Fort heureusement, nous avons pu compter sur une commandite de près de 14 000.\$ de PTA qui prendra à sa charge un des trois sites rafraîchis. C'est un beau cadeau mais nous ferons tout de même face à un manque à gagner lors du changement de tourbe des deux sites restants l'an prochain.

De toute évidence, le tarif de compensation actuellement chargé ne sera pas suffisant pour amortir les coûts de l'an prochain. Cependant, il sera sûrement possible de l'échelonner sur plus d'une année. Je ne peux pas vous dire que je suis fier de la Firme Roche en ce moment. Comme experts, on repassera!

## PATRIMOINE RELIGIEUX (séance publique)



Le 28 mai dernier, une soixantaine de citoyens se sont déplacés afin d'assister à la séance publique organisée par le Conseil de la fabrique. Cette rencontre que j'ai eu le privilège d'animer, visait à vous entendre sur les scénarios possibles concernant l'avenir de notre patrimoine religieux.

Je n'élaborerai pas trop ici puisque d'autres articles du présent bloc-notes en feront aussi mention. Je vous exprimerai par contre ma grande satisfaction suite aux échanges vécus.

Vous savez, les élu(e)s, qu'ils soient du Conseil municipal, de la Fabrique ou de toute autre structure, ont beau avoir la possibilité de trancher, il demeure qu'ils préfèrent de loin consulter afin de pouvoir prendre une décision encore plus éclairée. Et notamment dans un dossier si important.

Il semble enfin que les discussions auront fait en sorte qu'un comité restreint de réflexion verra le jour afin d'explorer plus en profondeur certains scénarios qui semblaient ressortir de la masse. Bravo à chacun et surtout merci d'être venus vous exprimer et ainsi nous avoir enrichi de vos lumières. Voilà un gros dossier à suivre.

## NUMÉROS À RETENIR

*Inspecteur municipal : Michel Bélanger au 868-6391(pagette)*

*Au bureau municipal : Ginette Castonguay au 493-2214*

*Agent de développement : Sébastien Simard au 493-2214*

*Maire : Sylvain Roy au 493-2899 (laisser message)*

*Sylvain Roy, maire*

**Avis du bureau municipal.** Les personnes demeurant dans les rangs qui désirent bénéficier du service de la vidange de leur fosse septique en même temps que ceux du village devront donner leur nom à la municipalité avant le 30 août 2010. Le coût sera de 165,45\$ plus les taxes.

*Ginette Castonguay, d.g.*

## Nouveau projet de stages en France avec Projektion 16-35

Projektion 16-35 souhaite offrir à cinq jeunes adultes scolarisés l'opportunité de vivre une expérience professionnelle de deux mois en France, dans la ville de Saint-Étienne. La clientèle visée par ce projet est composée de jeunes diplômés de 18 à 35 ans du Kamouraska peu expérimentés, en recherche active, mais qui éprouvent de la difficulté à décrocher un emploi de qualité dans leur domaine d'études. Pour la participation au projet et les deux mois passés à Saint-Étienne, les jeunes professionnels reçoivent une indemnité qui couvre à l'étranger leurs frais de subsistance.

**Information: Annie Mercier, au 418 492-9127, poste 107.**



**Caisse populaire des Champs et des bois****OPÉRATIONS POUVANT ÊTRE EFFECTUÉES AUX CENTRES DE SERVICES DE ST-JOSEPH ET ST-ATHANASE (SIAM) SUR ACCÈS-D**

- |   |  |
|---|--|
| *-Virement de compte                        | *-Virement entre personnes                     |
| *-Virement inter institution                | *-Remboursement de marge de crédit             |
| *-Profil financier                          | *-Paiement de factures                         |
| *-Recherche d'opérations                    | *-Relevé de compte / et d'opérations           |
| *-Relevé papier ou virtuel                  | *-Inscription au dépôt direct de Revenu Québec |
| *-Commande de chèques                       | *-Demande de carte de crédit                   |
| *-Augmentation de limite de carte de crédit | *-Demande de financement accord D              |
| *-Demande ou changement de NIP Visa         | *-Demande de remise de boni dollars            |
- \*et plus encore.....

Toutes ces transactions peuvent être effectuées en caisse avec l'aide de l'agente de services aux membres. L'essayer, c'est l'adopter.

**CONCOURS**

Deux concours sont présentement en cours,

- l'un avec le Mouvement: « **Quand je pense que je pourrais gagner 10 000\$** »
  - et l'autre de votre Caisse Desjardins des Champs et des Bois:  
« **Quand je pense que je pourrais gagner...Encore plus !** ».
- Pour plus de détails informez-vous à votre caisse.

**RETOUR SUR LES RENCONTRES D'INFORMATIONS**

Les dirigeants, la direction ainsi que le personnel se disent satisfaits des rencontres d'informations qui se sont déroulées en mai dans chacune des municipalités et vous remercient de votre participation. Dans un prochain communiqué, vous aurez un compte-rendu de ces rencontres.

**PRISE DE RENDEZ-VOUS**

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec nos conseillers(ères) en tout temps. Comme la période de vacances est à nos portes, cette consigne est d'autant plus importante. Aidez-nous à mieux vous servir.

*EN CETTE PÉRIODE ESTIVALE  
SOYEZ PRUDENT SUR NOS ROUTES*